

ENVIRONNEMENT

ADAMAS intervient pour le compte d'entreprises privées et publiques, d'établissements publics et de collectivités territoriales, dans tous les secteurs d'activités concernés par le droit de l'environnement.

Le droit de l'environnement, originellement simple technique, est aujourd'hui le droit du développement durable dont la valeur constitutionnelle est désormais affirmée. Il est structuré autour du principe de précaution et de la règle "pollueur-payeur", ainsi que d'objectifs chiffrés dans le cadre du Grenelle de l'environnement.

Les enjeux de la préservation de l'environnement ont pris définitivement place dans la stratégie de tous les acteurs de la vie sociale et économique, qu'ils soient publics ou privés.

Fort de son expérience, ADAMAS accompagne ces acteurs dans les évolutions de ce droit dont l'importance est accélérée par la reconnaissance mondiale de l'urgence écologique. Le Cabinet est en outre régulièrement consulté en qualité d'expert par des acteurs institutionnels de tout premier plan (Ministères, ADEME, grandes entreprises, grandes collectivités territoriales, institutions internationales).

Champs d'intervention

- assistance à la mise en œuvre du règlement Reach et des autres réglementations produits,
- audits d'acquisition et cession de sites,
- gestion des déchets ménagers et industriels,
- fiscalité environnementale,
- gestion de la ressource en eau (« loi sur l'eau ») et protection des milieux aquatiques, assainissement,
- intégration des contraintes environnementales dans la gestion des activités,
- lutte contre les émissions de gaz à effet de serre,
- protection de la nature et développement durable,
- réglementation industrielle, installations classées, prévention des risques,
- remise en état des sites et sols pollués,
- responsabilité environnementale.

Equipe

L'équipe Environnement est animée par :

Jean-Pierre BRUNEL : jean-pierre.brunel@adamas-lawfirm.com, Avocat Associé

Carl ENCKELL : carl.enckell@adamas-lawfirm.com, Avocat Associé

Jean-Marc PETIT : jean-marc.petit@adamas-lawfirm.com, Avocat Associé

www.adamas-lawfirm.com

LYON

55, boulevard des Brotteaux – 69455 Lyon Cedex 06
e-mail: lyon@adamas-lawfirm.com
Tél. 00 33 04 72 41 15 75 - Fax 00 33 04 72 41 15 74

PARIS

5 rue de Castiglione – 75001 Paris
e-mail: paris@adamas-lawfirm.com
Tél. 00 33 01 53 45 92 22 - Fax 00 33 01 53 45 92 20